



République Française

Département de la Charente-Maritime Vals de Saintonge Communauté

Envoyé en préfecture le 30/05/2023

Reçu en préfecture le 30/05/2023

Publié le 30/05/2023

ID : 017-200041689-20230515-CC2023_074-DE



Conseil Communautaire du 15 mai 2023

Objet : Convention CDG 17 - Traitement des dossiers d'allocation chômage

Numéro de délibération : CC2023_074

L'an deux mille vingt trois, le quinze mai, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 9 mai 2023, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de M. Jean-Claude GODINEAU, Président de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :

Francis BOIZUMAULT, Eric POISBELAUD, Rémi LAMARE, Christian FERRU, Daniel LAGARDE, René ESCLOUPIER, Jean-Claude CAILLAULT, Hubert COUPEZ, Annie POINOT-RIVIERE, Jean-Luc DUGUY, Danièle PERAUD, Jean-Claude ALLEIN, Philippe HARMEGNIES, Jean-Michel GAUTIER, Jacques TROUVAT, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Mathieu RENDU, Alain FOUCHER, Olivier FOUICHE, Serge BERNET, Vincent GINDRAU, Jacky RAUD, Alain VILLENEUVE, Michel PELLETIER, Frédéric BRUNETEAU, Roseline GICQUEL, Michel GARNIER, Joël WICIAK, Marie-Christine PINEAU, Maurice PERRIER, Daniel DARDILLAT, Michel FILLEUL, Wilfrid HAIRIE, Sylvain MARCHAL, Monique CHEMINADE, Gérard BIELKA, Jean-Michel MANCEAU, Corinne LAFFOND, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Pierre-Bastien MONTIGNY, Dominique SEYFRIED, Didier BASCLE, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Catherine BAUBRI, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Anne DELAUNAY, Fabien BLANCHET, Renée BONNEAU, Annie PEROCHON, Jean-Michel PIOLOT, Dominique GUILLON, François PINEAU, Michel LALAIZON, Jean-Claude GODINEAU, Paulette MARCOUILLER, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Jacques GOGUET, Danielle PERTUS, Laurent BOUILLE, Didier DAUNIZEAU, Fabrice RENAUD, Julien GOURRAUD, Bruno GORUCHON, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Bastien CHAPACOU, Jean-Claude MARTEAU, Didier MARTIN

Absents excusés ayant donné procuration :

Christine VERNON donne pouvoir à Sylvain ALBRECHT
Didier COSSET donne pouvoir à Gérard BIELKA
Henri AUGER donne pouvoir à Dominique BERNAZEAU
Brigitte RICHEZ BAUDET donne pouvoir à Wilfrid HAIRIE
Françoise MESNARD donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Matthieu GUIHO donne pouvoir à Anne DELAUNAY
Mathilde MAINGUENAUD donne pouvoir à Jean MOUTARDE
Gaëlle TANGUY donne pouvoir à Philippe BARRIERE
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Fabien BLANCHET
Sylvie POUILLET donne pouvoir à François PINEAU
Daniel LEMRAY donne pouvoir à Paulette MARCOUILLER
Francine MINEAU donne pouvoir à Julien GOURRAUD

Absents :

Fabien BRODU, Bruno SOGUES, Magali HIDREAU, Charles BELLAUD, Gilles VENNER, Marie-Agnès BEGEY, Jacques BARON, Philippe LACLIE, Alain MEGE, Pierre ARNAUD, Serge MARCOUILLE, Alain BELLU, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Valérie BOUILLAGUET,

Marie-Claude GIOVANNINI, Stéphanie GRIMAUD, Jean-François PAMIER, Roland NAZET, Cécilia GUILBERT, Thierry GOLLIEAUD, Alain LAMIRAUD, Odile MEGRIER, Pascal SAGY, Emmanuelle CAIVEAU, Thierry GOLLIEAUD, Alain INGRAND, Jean-Mary BOISNIER, Françoise GUERET, Jean-Michel CHARPENTIER, Christian GRATEREAU, Patrick XICLUNA, Marie-Pierre LE SELLIN, Frédéric MICHEAU, Bruno POMMIER, Ornella TACHE, Dominique BOUIN, Bruno MAPAL, Valérie FLOCH-RUJU, Thierry GIRAUD, Maurice PINEAU, Corinne ETOURNEAU, Henoch CHAUVREAU, Ludovic BOUTILLIER, Frédéric EMARD, Francis GUAY, Christelle MARCHET, Patrick REVEILLAUD, Suzanne FAVREAU, François BOURGEOIS, Pierre TEXIER, Suzette MOREAU, Bernard CAILLAUD, Victor GEOFFROY

Secrétaire de séance :

Annie PEROCHON

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud

GUIBERTEAU Cécilia

GENEAU David

SERRA Johanna

PARAYRE Thibaut

GROLEAU Karine

BEBIEN Marie-Paule

HOUET Patricia

Nombres de membres :

En exercice : 139

Quorum : 70

Présents : 75

Votants : 87

Pouvoirs : 12

Publication (affichage) ou notification du :

Convention CDG 17 - Traitement des dossiers d'allocation chômage

Envoyé en préfecture le 30/05/2023

Reçu en préfecture le 30/05/2023

Publié le 30/05/2023

ID : 017-200041689-20230515-CC2023_074-DE



Il est exposé que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime, dans le cadre des missions de conseil qui lui sont dévolues par la loi, effectue le calcul des allocations chômage et des indemnités de licenciement pour le personnel des communes et des établissements qui adhèrent à ce service.

Vu le code général de la fonction publique, et plus particulièrement son article L452-40,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de gestion en date du 14 mars 2001 définissant son domaine d'intervention dans l'étude et le suivi de la gestion des dossiers chômage pour le compte des collectivités affiliées ou non,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de gestion de la Charente-Maritime en date du 5 mars 2020 incluant dans les prestations du service chômage le calcul des montants minimum et maximum de l'indemnité de rupture conventionnelle des agents publics,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de gestion de la Charente-Maritime en date du 29 novembre 2022, fixant les tarifs pour l'exercice 2023,

Considérant la nécessité de demander au Centre de gestion de traiter ce type de dossiers,

S'agissant d'une mission facultative du Centre de gestion, il convient de passer une convention entre Vals de Saintonge Communauté et cet établissement.

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention, et en avoir délibéré, il est proposé au conseil communautaire :

- d'autoriser monsieur le président à signer la convention relative à l'adhésion au service chômage du centre de gestion de la Charente-Maritime, pour une durée d'un an et renouvelable par tacite reconduction.

Adopté à l'unanimité.

- Pour : 85
- Contre : 0
- Abstention : 2

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean d'Angély,

Envoyé en préfecture le 30/05/2023

Reçu en préfecture le 30/05/2023

Publié le 30/05/2023

ID : 017-200041689-20230515-CC2023_074-DE

